

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL



Agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Commission Territoriale Midi-Pyrénées Occitanie

Comité Départemental de la Haute-Garonne



COMpte RENDU DU 70^{ème} Congrès Départemental DIMANCHE 08 DECEMBRE 2019 - CORNEBARRIEU

En présence de

- 345 Congressistes
- 170 Sociétés affiliées au Comité de la Haute-Garonne,
- Mr Alain TOPPAN, Maire de Cornebarrieu
- Mr Bernard BONNET, Adjoint au maire
- Mr Philippe BRIANCON, Conseiller Régional représentant Mme Carole DELGA
- Mr Marc NOGARET, Président du CD12 et Trésorier Général du C.R.O
- Mr Yvon LAURENS, Président d'Honneur du CD 31
- Mr Michel LE BOT, Président du CD 31,
- Mr Christian PRADEL, Président du Club de Cornebarrieu,
- Mmes et Mrs les Présidents et Dirigeants de Clubs,
- Mmes et Mrs les Membres du CD 31



❖ **Intervention de M. Christian PRADEL, Président du Club de Cornebarrieu**

M. Christian PRADEL souhaite la bienvenue à l'ensemble des congressistes. Il exprime en son nom et celui de son Club, ses plus vifs remerciements à la Municipalité de Cornebarrieu et à ses services techniques pour le prêt de ses superbes installations dont le confort et la beauté en font un lieu très sollicité de la part des Associations locales.

Il remercie Michel LE BOT pour la confiance qu'il lui a témoigné, en choisissant son club et sa commune pour l'organisation de cette manifestation et souhaite que chacun garde un bon souvenir de ce séjour à Cornebarrieu. Bon Congrès, bons travaux à tous.

❖ **Intervention de M. Alain TOPPAN, Maire de Cornebarrieu**

C'est la première fois que la Ville de Cornebarrieu reçoit une telle manifestation, le Congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal de la Haute-Garonne. Il est vrai qu'auparavant notre commune ne disposait d'aucune salle pour vous accueillir et c'est un énorme plaisir que vous nous faites en ayant choisi notre commune pour vos travaux. La pétanque à Cornebarrieu est une vieille histoire puisque créé officiellement dans les années 50, le Club a été pendant plusieurs années « nomade » dans la commune avant de se stabiliser aujourd'hui de manière plus définitive avec des aménagements qui prochainement seront plus fixes.

La Pétanque est un sport très important sur notre commune car au-delà de la compétition, il y a dans la pétanque une forte part de lien social qui permet aux personnes de se retrouver au quotidien pour jouer mais aussi pour entretenir un lien social qui est de plus en plus ténu dans toutes nos Sociétés. Continuez à promouvoir votre sport, continuer à favoriser les échanges sociaux.

❖ **Intervention de M. Philippe BRIANÇON, Conseiller Régional représentant Mme Carole DELGA, Présidente de Région, absente excusée.**

Il exprime sa joie de représenter la Présidente de Région à cette Assemblée Générale du Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal de la Haute-Garonne ainsi que d'accueillir au Hall Comminges de Colomiers tous les Congressistes pour le partage d'un repas convivial. La pétanque et le jeu provençal est un sport majeur, une activité essentielle sur notre Commune comme sur toute la Région Occitanie.

Il remercie le Président, Michel LE BOT pour son travail au sein du Comité Départemental de la Haute-Garonne et l'assure du plaisir qu'il a eu de travailler avec lui. Il félicite tous les Dirigeants de clubs pour leur investissement au sein de leur association pour développer la pratique de ce sport et

❖ **Allocution de M. Michel LE BOT, Président du CD 31**

Organiser un Congrès Départemental n'est pas toujours chose aisée et la recherche d'une salle peut parfois s'avérer problématique, surtout pour un comité aussi important que le nôtre.

Aussi je voudrais remercier Monsieur le Maire de CORNEBARRIEU, ses Adjointes et son Conseil Municipal d'avoir répondu favorablement à notre demande et permit que notre Congrès Départemental se déroule à l'Espace ARIA. Notre habituel repas d'après congrès, quant à lui, se déroulera dans le Hall Comminges à Colomiers, merci à Madame le maire d'avoir répondu favorablement à notre demande.

Je remercie également, les élus du Secteur de Grenade et toutes les personnes qui œuvrent auprès d'eux pour avoir, en collaboration avec le Président et les bénévoles du Club de Cornebarrieu, mutualisé leur énergie afin que nos travaux se déroulent dans de très bonnes conditions. Je sais qu'ils ont tout fait pour que ce soit une réussite. Nous sommes tous ici des bénévoles habitués à servir et à être critiqués, alors soyez indulgents avec vos pairs.

Merci aux collectivités locales et territoriales (Conseil Départemental de la Haute-Garonne et Conseil Régional Occitanie) de leur soutien, reconnaissant ainsi que la Pétanque et nos clubs contribuent, bien au-delà de la pratique sportive, au lien social, à la solidarité, au développement économique et à l'aménagement du territoire. Par votre engagement bénévole et malgré une évolution de la société tournée vers l'individualisme, vous agissez pour et au service de la collectivité.

Comme chaque année nous déplorons la disparition d'amis et d'êtres chers. Ils étaient avec nous, partageaient les mêmes passions, nous les côtoyions parfois depuis de longues années et aujourd'hui ils ne sont plus là. Leurs visages et leurs rires nous reviennent au détour d'une discussion ou d'une partie de pétanque. Pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés, je vous demande de respecter une minute de silence.

Nous avons mis en place des contrôles d'alcoolémie durant la saison 2019 et nous les amplifierons en 2020, en habilitant un plus grand nombre de personnes pour les faire. Là aussi la réglementation évolue en 2020 passant de l'exclusion lors d'un championnat, d'une compétition à l'ensemble du championnat (exemple : contrôle positif lors d'un qualificatif de secteur = impossibilité de poursuivre la compétition au niveau départemental, régional ou national pour toute l'équipe, même en cas de qualification des coéquipiers non exclus).

Je sais que malgré notre vigilance, nos rappels à la règle, trop souvent encore des clubs usent d'arguments économiques et oublient la nécessaire prudence qui doit être de mise en la matière. Loin de moi l'idée de les stigmatiser, mais il me semble que dire les choses est mieux que de les taire, ainsi personne ne peut dire, « je ne savais pas » mais demeure libre d'agir en toute connaissance de cause. Et si problème il y a, d'en accepter les conséquences tant sur le plan disciplinaire (s'il y a eu un rapport) que pénal (s'il y a eu plainte). C'est aussi cela le principe de responsabilisation.

Nous nous devons en tant que dirigeants d'affirmer des valeurs, le sport et la vie associative ne peuvent être et se contenter d'être le reflet des mauvais travers de la société. L'équité sportive, la lutte contre les violences, la convivialité, le respect et le fair-play doivent guider notre action à nous d'en être convaincus pour donner de la Pétanque et du Jeu Provençal une image qui donne envie de se tourner vers elle.

Et puis, cette année 2020 sera très particulière pour moi puisque j'ai décidé qu'elle sera la dernière que j'effectuerai en tant que Président de la Haute-Garonne. Non pas que je me lasse de vous et de ce département qui m'a tout apporté mais mes fonctions actuelles au sein du Comité Directeur de la FFPJP cumulées à celle de Président du CD31 sont très chronophages. Vous avez dû vous en apercevoir car ma présence se fait plus rare que par les années passées sur les terrains du 31. Et comme j'aspire à me représenter fin 2020 à la FFPJP, il me paraissait déraisonnable et irresponsable de continuer comme cela.

Une fois cette échéance fixée, il me semblait important de préparer « l'après ». Car, si le moment n'est pas encore aux adieux, j'y pense depuis un certain temps, non pas que je sois vieux, mais il est important de transmettre et de chercher à qui transmettre. Les hommes et les femmes qui m'accompagnent et me supportent, pour certains depuis 12 ans, ont tous et toutes des qualités (et comme moi des défauts), ils ont toute ma confiance. Leurs connaissances, leurs compétences ne font pour moi aucun doute.

On n'arrive pas à la tête d'un département comme celui-ci par hasard, sans y être préparé et sans avoir un minimum de connaissances. Et l'une des qualités indispensables pour prétendre à cette fonction est sans aucun doute la capacité à fédérer. Il est donc important qu'il y ait transition, même si au bout du parcours il y a et il y aura le verdict des urnes. Aussi soutenu par tout le comité, avec Raymond LE MANACH nous avons convenu des modalités qui lui permettront de présenter une équipe qui vous apportera des perspectives de continuité et de renouveau. Mais vous devrez me supporter encore une année !

Pour conclure, j'espère que 2020 sera aussi riche en titre que 2019. En effet, la saison 2019 a été un excellent cru, le rapport de notre secrétaire générale vous contera les beaux parcours de nos représentants lors des championnats de France. Ces résultats prouvent la vitalité de nos clubs et la valeur de nos joueurs et joueuses. Il leur appartient pour passer un cap de croire en leur qualité, qui à mes yeux sont indéniables.

Avant de clore cette intervention, je voudrais remercier Didier PROUHA pour le geste qu'il a fait en offrant à tous les congressistes un but souvenir de cette journée.

Le sport a des vertus qui permette de préserver son capital santé. La Pétanque est un sport, elle permet donc de se maintenir en pleine forme. Et comble d'ironie, elle peut se consommer sans modération....

Avec un peu d'avance, je vous souhaite de bonnes Fêtes de fin d'année, soyez prudents et prenez soin de vous.

❖ Approbation du procès-verbal du Congrès Départemental du 9 décembre 2018

Le compte-rendu du 69^{ème} Congrès Départemental apporte une remarque de la part de M. Jean-Pierre CAMPA, Président du Club d'Aspet :

1) qu'il ne s'est pas élevé contre la notion de « joueur brûlé » mais bien plutôt contre la notion de « liste préétablie » qui allait voir le jour en 2019.

2) que le rapport d'activités n'avait pas été voté à l'unanimité mais à la majorité, lui-même ayant manifesté son désaccord en votant « contre » rapport d'activités 2018 pour exprimer son désaccord avec un certain nombre de mesures fédérales.

Aucune autre remarque. Le compte rendu du Congrès Départemental du 9 décembre 2018 est approuvé à la majorité.

❖ **Rapport d'activités, par M-Madeleine CLAMENS, Secrétaire Générale CD31**

Moment fort dans la vie de vos Clubs, le Congrès Départemental vous permet de mieux apprécier les choix, passés ou à venir, d'échanger sur leur motivation. Mon intervention tendra à vous retracer les événements et actions qui ont marqué la saison 2019. J'en profiterais également pour vous présenter quelques-unes des nouveautés qui se profilent à l'horizon 2020.

Il y a presque 3 ans, le 18 décembre 2016, vous avez élu un nouveau Comité Directeur pour un mandat de 4 ans, mandat qui se terminera naturellement, fin 2020 mais que certains ont préféré écourter pour raisons personnelles. Ancien ou nouveau, chacun s'est investi au gré de ses compétences, de ses disponibilités mais aussi de ses affinités lui permettant de trouver ses marques, si bien que le fonctionnement du Comité n'a (presque) plus de secret pour eux et tant mieux ! Chacun a été confronté à un lourd travail administratif, le contraignant à une présence au quotidien, à un travail régulier, autant d'obligations qui tendent à assimiler notre occupation à une activité professionnelle à temps plein, la rémunération en moins, le salaire de la peur en plus !

Il est vrai qu'en termes d'activités, votre Comité ne s'est pas ennuyé !

De janvier à novembre 2019, le Comité Directeur s'est réuni 7 fois, aidé dans son action par la force de proposition de ses commissions, sportive, jeunes, arbitrage et, malheureusement par la C° de discipline qui tente de ramener à la raison certains auteurs de comportements excessifs.

En termes de communication, tous les comptes rendus de réunions ou de Commissions sont consultables sur le site du CD31 ainsi que toutes les informations ou résultats qui ont trait aux actualités sportives. Cette année, vous avez même pu vivre en temps réel sur Facebook, certains grands moments sportifs de nos Championnats.

La page sport31 de notre partenaire, « la Dépêche du Midi » reste un incontournable de notre communication tout comme le calendrier du parfait pétanqueur qui sera imprimé à 9500 exemplaires en 2020.

A l'heure de l'informatique et du cout qu'il représente, peut-être faudra-t-il se poser la question de la nécessité de son impression papier et rompre avec une longue tradition ? En tout cas, il reste consultable et imprimable sur le site du CD31 et mis à votre disposition matériellement d'ici quelques jours au sein de vos secteurs.

Après l'organisation des diverses réunions de secteurs et du Congrès Départemental, l'année débute par un moment fort, celui de la reprise des licences avec le secret espoir, chaque année, renouvelé de voir leur nombre s'accroître !

Cette charge administrative est assumée par vos élu(e)s au sein des 8 secteurs qui peuvent compter sur Valérie, notre Secrétaire administrative, très souvent sollicitée pour réparer les petites erreurs des uns et des autres mais aussi pour conseiller.

Le décompte des licences ainsi établi du 1^{er} octobre 2018 au 3 octobre 2019, porte notre effectif à 11 772 soit une perte de 169 licences. 11 772 licences et seulement 1290 nouvelles (100 de – en 2018).

Deux autres points préoccupants :

Un effectif des féminines, hors jeunes, qui reste résolument stable mais qui avec 1978 licenciées ne représentent que 17% de l'effectif global.

A la lecture du calendrier 2019, il est surprenant de trouver si peu de concours en direction des féminines :

- 11 tête-à-tête féminin pour 52 tête-à-tête masculin
- 44 doublettes féminines dont 1 régional pour près de 300 en masculin
- 2 triplettes féminines dont 1 National pour plus de 120 en masculin

Peut-être manquons-nous au sein de nos Clubs d'une politique sportive active en direction des féminines ? Peut-être pouvons-nous espérer que les excellents résultats de nos féminines susciteront de nouvelles vocations ?

Je ne pense pas que ce soit par galanterie qu'au tableau d'honneur de la classification de notre département, Robert DEMETER occupe la 2^{ème} place avec 172 points derrière Cindy PEYROT qui avec 250 points domine le classement devant 6 masculins.

7) Chez les jeunes, l'effectif reste préoccupant :

Chez les garçons, 415 licences soit 3.53% de l'effectif global et 60 licences de moins qu'en 2018.

Chez les féminines, effectif stable bien que faible de 118 licenciées (à peine 1% de l'effectif global).

Une situation inquiétante et dommageable au regard de l'investissement des éducateurs, des écoles de pétanque soutenu par une C° Jeune et une équipe Technique Départemental dynamique et compétente. Quelle pérennité peut-on assurer à notre sport si nous n'arrivons pas à maintenir ou à attirer des jeunes dans notre giron ?

2019, une saison pleine de nouveautés

- Le calendrier unique annoncé en 2018 par la FD applicable en 2019 sur tout le territoire national. Le non-respect de cette consigne fédérale par un Comité aurait privé ce dernier d'équipes au Championnat de France.
- Une autre directive fédérale imposait aux Juniors de ne plus participer aux qualificatifs seniors, quels qu'ils soient.
- Par suite de la fusion complète des deux ex-territoire Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en une seule et même entité, le Comité Régional Occitanie, 2019 a vu la mise en place des 1ers Championnats Régionaux à 13 départements :
 - à Béziers pour doublette masculin, TàT féminin et doublette mixte
 - à Villefranche Rouergue pour les 9 championnats à pétanque
 - à La Tour du Crieu et Marvejols pour le jeu provençal.
- Dans la continuité, 2019 a vu l'organisation des 1^{er} CRC Occitanie à 13 départements en catégories Vétérans, Jeu Provençal, Jeunes, Féminin et Open. Si tout s'est bien passé, il faut reconnaître que la mise en place des listes des joueurs et leur suivi, a généré un surcroit de travail pour les CD qui avaient plusieurs équipes à gérer, dont le nôtre.
- Dans l'ensemble, tous ces Championnats se sont bien déroulés et nous ont apportés, en matière de résultats, leur lot de satisfaction mais aussi de déceptions.
- Autre nouveauté, la réglementation sur les tenues sur les divers championnats dont je vous le rappelle, l'application sur le terrain relève de la seule compétence du jury, réglementation qui a rencontré et rencontre toujours quelques incompréhensions et difficultés d'application.
- 2019 c'est aussi la mise en place des contrôles d'alcoolémie dont la compétence ne relève plus que du seul médecin, mais aussi de personnes habilitées par le Comité Départemental ou régional. Chez nous, Michel LE BOT et Raymond LE MANACH ont reçu l'habilitation du Comité et se sont acquittés de cette tâche sur plusieurs compétitions majeures, sans avoir à prendre de sanctions.

Parmi les compétitions organisées à l'initiative des Clubs,

- Deux clubs se partagent l'organisation de 5 Nationaux. Il est dommage que ces « vitrines » de notre sport aient une participation globale stagnante, concentrée sur notre seul département :

Colomiers :

- 92 triplettes vétérans dont 65% joueurs HG et 14% hors MP
- 156 triplettes mixte, dont 73% joueurs HG et 10 % hors MP

Fenouillet

- 170 triplettes masculin dont 66% joueurs HG et 12% hors MP
- 78 triplettes féminine dont 66% joueuses HG et 15% hors MP
- 115 triplettes JP

- Onze concours Régionaux dont 6 en mode « open » et 5 avec des tours qualificatifs + une phase finale à 32 équipes pré qualifiées. A noter et à regretter, l'annulation du régional Triplette JP du 23 novembre 2019.

A cet inventaire déjà conséquent, il faut ajouter quelque 1000 concours départementaux officiels. Tous les présidents et leurs bénévoles sont à remercier pour l'organisation de ces manifestations, points de rencontres et d'échanges entre un public de tout âge, de tout niveau social.

La HG a organisé des Championnats Départementaux dont la prise en charge était confiée à des Clubs candidats qui se sont tous révélés très compétents en la matière et respectueux des cahiers des charges.

- 9 Championnats de Secteur pour une participation totale de 6720 équipes soit 13 825 joueurs ou joueuses.

Congrès Départemental H.G - 2019

- 14 Championnats Départementaux
- 1 Championnat HG Triplette « 1 fauteuil 2 valides », championnat ayant vocation à porter un autre regard sur le monde du handicap. Excellente ambiance pour ce championnat qui a réuni 10 triplettes.
- 5 journées de Championnat de Zone des Clubs compétition spécifique à notre département qui rencontre un succès mitigé selon les secteurs.
- 1 CDC benjamins/minimes et cadets/juniors
- 7 journées de CDC vétérans à 2 divisions
- 4 journées de CDC féminin et CDC Open à 3 divisions,
- 1 CDC de Jeu Provençal
- 5 finales de Championnat Départemental de Clubs jeunes, vétérans, féminins, masculins et jeu provençal.

Après la compétition, vient le temps du palmarès : 2019 se classera au rang des très bons crus avec plusieurs places de choix.

Au Championnat Régional de Clubs

- CRC Féminin : Cazères est Champion et monte en CNC pour 2020
- CRC Jeu Provençal : Castanet est Champion et se qualifie pour la phase finale du 1er CNC en novembre dernier où il s'inclinera en ½ finale.

Au Championnat Régional Occitanie : 2 titres de champions,

- En triplette féminin, Cindy PEYROT, Emilie VIGNERES, Audrey BANDIERA
- En triplette Jeu Provençal, Thierry LACROUX, Frédéric ABRUZZO, Philippe MICHEL.
- 2 vice-champions en doublette mixte et senior masculin et une place en ½ finale du triplette junior

Au Championnat de France, sont championnes

- Doublette féminine Cindy PEYROT, Nadège BIAU
- Triplette féminine Cindy PEYROT, Emilie VIGNERES, Audrey BANDIERA
- Doublette mixte, Audrey BANDIERA et Rocky RATQUEBER décrochent le titre de vice-Champion
- Tête-à-tête féminin, Toréa TAIRIO s'incline en ½ finale tout comme Bryan, Sony et Raymond Joseph FAUREL en triplette senior.

Coupe de France

Si 2018 battait les records de participation avec 133 inscriptions, 2019 fait de la surenchère, avec 142 clubs inscrits dont 17 clubs têtes de série.

4 clubs restaient en course pour le 3^{ème} et dernier tour de zone, la Salvetat Saint-Gilles, Lasbordes, Fenouillet et Rieux Volvestre dont nous avons appris la récente défaite face à Albi.

Trophée des Villes

2019 restera l'année de l'Événement, celui du titre de finaliste décrocher par nos représentants sous les couleurs de la Ville de Toulouse.

Sensible à l'image de « haute compétition » que renvoi le Trophée des Villes, un comité de pilotage a vu le jour au sein du CD31 et a présenté de nouvelles modalités de sélection faite de stades, d'évaluations et de compétitions, un choix judicieux dont le résultat ne se fit pas attendre.

Félicitations à toutes et tous pour vos brillants résultats. Merci aux délégués du Comité qui leur ont apporté et assuré tout le soutien logistique et sportif, avant, pendant et après les championnats.

Une saison se termine, une autre s'annonce avec ses réformes. 2020 verra,

- La création d'un championnat de France de tir de précision senior féminin et masculin, junior/cadets, féminin et masculin, nouveauté qui nécessite en HG, des qualificatifs secteurs mis en place début 2020
- Les juniors peuvent participer aux qualificatifs et championnats de France Jeu Provençal.
- Au Championnat de France Jeu Provençal les équipes doivent être homogènes.
- Sur les concours Régionaux, le port du haut identique est obligatoire dès la 1^{ère} partie.
- Pour lutter contre la carence des arbitres, une recommandation est faite aux clubs de 50 licenciés de présenter 1 candidat à l'examen d'arbitre en 2020 puis 1 arbitre supplémentaire pour les clubs dont l'effectif est supérieur à 150 licenciés. Le long cheminement qui mènera à l'objectif « 1 club = 1 arbitre » en 2024, sera développé par notre responsables des Arbitres.

Voici retracée une partie de l'activité de votre Comité en 2019 et quelques projections pour 2020.

Merci de votre attention. Bonnes fêtes de fin d'année et bonne saison sportive 2020 à toutes et tous.

Mis aux voix, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité

❖ **Rapport Financier par Serge GALIANO, Trésorier Général du CD31**

Serge GALIANO présente sur vidéo projecteur et commente dans le détail, le bilan financier 2019 du Comité, transmis précédemment à l'ensemble des Présidents de Clubs. Le montant des recettes s'élève à 423 993.56€, le montant des dépenses à 412 420.66€ soit un résultat d'exploitation positif de 11 572.90€ auquel il convient d'ajouter 5470.40€ de stocks. Serge GALIANO reprend point par point, le bilan 2019 qui explique ce résultat.

❖ **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Mme Jeannette SERRANO mandatée par l'Assemblée Générale tout comme M. Patrice ALONSO, se sont déplacés le 28 novembre 2019 au siège social du Comité, 42 avenue Frédéric Estèbe à Toulouse et furent reçus par M. Serge GALIANO, Trésorier Général aux fins de vérification des comptes du CD31 pour la saison 2019.

Après contrôle des pièces présentées, les vérificateurs aux comptes affirment que les écritures comptables qui leur ont été soumises ne présentent aucune anomalie. Toutes les recettes, toutes les dépenses font l'objet de justificatifs. Au vu de la bonne tenue des comptes, aucune observation n'a été formulée. En conséquence de quoi, ils demandent à l'Assemblée de donner quitus au président pour l'année 2019.

Mis aux voix, le bilan financier 2019 est adopté à l'unanimité

❖ **Présentation du budget prévisionnel 2020**

Serge GALIANO présente et commente le budget prévisionnel 2020 (envoyé précédemment aux présidents de Clubs) qui s'équilibre à 418 350€.

Mis aux voix, le bilan prévisionnel 2020 est adopté à l'unanimité

❖ **Election complémentaire au sein du CD31**

Suite à la démission de Pierre JOUANY (Secteur de Carbonne) en cours de mandat et conformément à l'article 15 de nos statuts, Mme Emilie FOURNES a été cooptée début 2019. Aujourd'hui, elle se présente devant vous pour valider sa candidature en qualité de membre à part entière du Comité pour le mandat en cours. S'agissant d'un vote à scrutin uninominal à bulletin secret et ayant une seule candidate à élire, les présidents de Clubs expriment à l'unanimité leur volonté de voter à mains levées. Mme Emilie FOURNES est élue à l'unanimité.

❖ **Renouvellement de la Commission électorale**

Fin 2020, il y aura des élections au sein du Comité Départemental. Pour donner suite à la démission d'un membre de cette commission, il est important que cette commission soit complétée. A l'appel du Président, deux candidats se présentent pour aider M. Denis STIBACK (déjà membre), M. Marc-Eddy LAPUENTE du TPO et Mme Jeannette SERRANO de Bessières.

❖ **Précisions sur projet de la refonte territoriale, Raymond LEMANACH**

Ce projet de refonte a été présenté dans tous les secteurs au cours du dernier trimestre. Il permettra :

- 1) Aux clubs Toulousains de trouver leur place dans un projet sportif mieux adapté à leur situation
- 2) A plus de clubs d'accéder à l'organisation de qualificatifs grâce aux zones de qualification
- 3) Aux joueurs, de pouvoir participer aux qualificatifs plus facilement (notamment développer la participation des féminines)
- 4) Aux futurs élus, de gérer rationnellement des districts sensiblement égaux, autant que possible, avec des clubs mieux répartis.

Résultat du vote sur la refonte des secteurs

M. Denis STIBACK, responsable de la C° électorale annonce les résultats :

170 votants ; 170 exprimés dont 3 bulletins nuls.
252 voix « pour » (soit 96 clubs) ; 181 voix « contre » (soit 71 clubs).
Le projet de refonte des secteurs pour 2021 est adopté à la majorité

Raymond LE MANACH, porteur du projet s'exprime ainsi, après l'annonce des résultats : « Je vous adresse mes remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée. L'année 2020 sera nécessaire pour valider en concertation avec vous les zones de qualification. Je tiens à remercier particulièrement les clubs toulousains qui nous ont accordé leur confiance, malgré l'impact important de ce projet pour eux, avec le secteur de Toulouse qui disparaît. Une pensée pour les clubs qui ont voté contre ce projet. J'espère que vous trouverez néanmoins matière à satisfaction, dans l'avenir. Nous serons à l'écoute de tous pour mettre en place ce nouveau projet. Je vous remercie de m'avoir écouté. »

L'annonce de ces résultats interpellent certains Congressistes qui s'interrogent sur la différence entre, le nombre de votants, 170 et nombre total de voix 252+181 soit 434. Rappel des textes : s'agissant d'un vote basé sur le collège électoral, conformément aux statuts des Comités Départementaux « chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé, en fonction du nombre de licences qu'ils représentent suivant le barème : jusqu'à 10 licenciés : 1 voix ; plus de 10 licenciés et moins de 51 : 2 voix ; puis pour la tranche allant de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50 ; pour la tranche de 501 à 1000 licenciés, 1 ».

Compte rendu des Commissions

❖ Commission de Discipline, Raymond LEMANACH

La commission de discipline s'est réunie à 6 reprises durant cette année, pour traiter 14 dossiers. Nous sommes loin des trois ou quatre dossiers examinés il y a quelques années en arrière !

Malheureusement, ce chiffre est en constante augmentation.

Nous avons fait face à ces violences, qu'elles soient verbales dans la plupart des cas, ou physiques, plus rarement, et c'est heureux.

Avant de détailler le contenu des décisions prises, permettez-moi de remercier ici Valérie, notre secrétaire pour son travail, sa présence lors des commissions et sa patience pour le traitement de ces dossiers à mes côtés.

Un grand merci à tous les membres de cette commission, qu'ils soient élus du CD31 ou extérieurs, sans qui tout ce travail ne pourrait être fait. Ces commissions se tiennent le soir, elles finissent souvent tard et je les remercie pour leur investissement.

Passons donc au détail des sanctions prononcées pour ces 14 dossiers, dans l'ordre croissant :

1-sanctions envers des joueurs

- 1 an de suspension avec sursis dans deux cas
- 3 ans avec sursis
- 1 an ferme + 60€ d'amende
- 1 an ferme + 1 an avec sursis dans deux cas
- 1 an ferme + 60 € d'amende dans deux cas
- 2 ans ferme + 2 ans avec sursis
- 2 ans fermes + 2 ans avec sursis + 200€ d'amende
- 2 ans fermes + 3 ans avec sursis
- 3 ans fermes + 2 ans avec sursis + 200€ d'amende

2-sanctions envers des dirigeants

- 1 an ferme + 1 an avec sursis envers un dirigeant
- 2 ans avec sursis pour deux dirigeants

Ces sanctions ont été prises pour non-respect de la réglementation sur la vente d'alcool lors d'une compétition officielle. Non-respect qui a malheureusement entraîné des incidents graves.

Je rappellerai une fois de plus que nos compétitions sont soumises à des règles dans ce domaine. Elles sont connues de tous. Je ne peux que vous inciter à les respecter.

Suite à une procédure d'appel, une sanction a été réduite par la commission d'appel régionale et ce en raison de l'absence des deux principaux témoins.

Je rappelle avant de terminer qu'une commission de discipline ne peut être tenue que si un rapport d'incident parvient au CD31. Que vous soyez arbitre, graphiqueur, dirigeant, simple témoin d'une insulte, d'une menace, ou malheureusement de violence, faites un rapport d'incident.

Notre sport doit pouvoir se vivre sereinement sur les terrains, sans crainte ni excès de toute sorte.

Je finirai en vous souhaitant à toutes et à tous, le meilleur pour la nouvelle saison qui se présente.

❖ **Commission d'Arbitrage, Serge GALIANO**

La commission d'arbitrage s'est réunie 3 fois dans l'année :

- Pour valider les stages des arbitres reçus à l'examen 2018 et organiser les examens d'arbitres 2019
- Pour organiser le colloque départemental qui a réuni environ la moitié environ des arbitres du département au boudrome de PORTET SUR GARONNE
- Pour désigner les arbitres devant officier lors des championnats départementaux. Pour préparer 2020, une première réunion est prévue le 18 décembre 2019.
 - Examens d'arbitres

Nous comptons 7 candidats arbitres départementaux, 2 candidats arbitres régionaux et 2 candidats arbitres nationaux

Les épreuves auront lieu le dimanche 19 janvier, à TOULOUSE au CD 31 pour les départementaux, à Lézignan Corbières pour les régionaux (19 candidats seulement pour les 13 départements).

➤ Les effectifs

Le département compte 84 arbitres : 62 arbitres départementaux - 18 arbitres régionaux - 1 arbitre national - 3 arbitres internationaux depuis la réussite de Bernard PEIRONNE qu'il convient de féliciter. Sur ces 84 arbitres, 37 ont plus de 65 ans (44 %) et 19 ont plus de 70 ans (18%)

La question du renouvellement se pose chaque année davantage : 84 arbitres pour près de mille compétitions ??

Lors du congrès de TROYES les orientations suivantes ont été retenues :

- 2020 : un arbitre par club de plus de 50 licenciés, 2 arbitres à partir de 151 licenciés
- 2021 : un arbitre pour tous les clubs participant aux compétitions par équipes CDC, CRC, CNC, Coupe de France
- 2024 : 1 club = 1 arbitre

Par ailleurs, une formation d'arbitre sera mise en place. Elle se ferait en corrélation avec celle d'éducateur, le tronc commun deviendrait applicable aux candidats arbitres mais aussi aux délégués et graphiqueurs.

Rien n'a paru quant aux mesures permettant d'imposer ces objectifs aux clubs : incitation, obligations et donc sanctions éventuelles ...

Il est indispensable que chaque club réfléchisse à cette question et présente un candidat en 2021. Il est toujours possible de rajouter des candidats pour 2020... jusqu'à la veille de l'examen !

Enfin un gros défi est à relever : organiser les qualificatifs du championnat de tir masculin et féminin programmés sur les deux premiers week-ends de février.

❖ **Commission Jeunes, Frédéric DEBEZI**

Ce compte rendu ne sera pas très long, car cette année n'a pas été un grand millésime ! Ces dernières années, les jeunes nous avaient habitués aux titres ou du moins aux places de choix !!!

Cette année, nous n'avons pas brillé malgré les efforts de mes collègues de la commission jeunes pour trouver les solutions qui nous permettent d'être de plus en plus compétitifs sur le plan national, tout en aspirant avoir de nouveaux jeunes dans les écoles de pétanque.

Le travail fourni, par les clubs, les écoles de pétanque, les éducateurs sont bien en place. A mon sens, nous allons vivre pendant quelques saisons, un vide de résultats sur le plan national...

De façon générale, nous avons pu constater cette année une baisse de niveau dans nos compétitions jeunes... Quelles en sont les causes ? Peut-être, un manque de compétitions jeunes dans notre département, peut être un manque d'implications de nos jeunes qui sont plus dans une posture de loisir que de compétitions, peut être que les décisions de la commission jeunes ne sont pas bonnes, ou peut-être tout simplement une génération moins douée !

Mais en aucun cas, nous devons remettre en cause le travail fourni par nos écoles de pétanque et ce quel qu'en soit sa taille.

- Les championnats Départementaux à Miremont :

Un club qui par sa situation géographique et ces installations a tout ce dont on peut rêver pour l'organisation de compétitions jeunes ...

- Minimes 23 équipes
- Cadets 20 équipes
- Juniors 14 équipes soit 4 équipes de plus par rapport à l'an dernier

- Le championnat Régional Occitanie

Le championnat régional nous amenait dans le département de l'Aveyron à Villefranche de Rouergue. Nous n'avons pas de qualifiés au France par l'Occitanie : une première depuis ma prise de fonction au sein de la commission jeune.

Néanmoins, des équipes ont tout de même avancé même si on attendait plus d'eux. En junior l'équipe de Colomiers s'inclinera en ¼ de finale et l'équipe de Saint-Alban perdra malheureusement ces 2 parties qualificatives pour le championnat de France.

Outre les résultats, ce championnat régional aura été une première pour moi dans le comportement, puisque la délégation rentrera avec 2 rapports dont 1 qui débouchera sur une commission de discipline régionale et l'autre sur une convocation de l'intéressé par le président du comité et le président de la commission de discipline. On notera également l'absence en minimes d'un jeune joueur de Pointis laissant ces deux copains seuls sans pouvoir défendre leur chance...

- Le championnat de France à Nevers

Nous avons amené cette année que nos champions départementaux et nous n'avons pas de résultat significatif, ça ne s'est pas joué à grand-chose notamment en minimes mais le manque d'expérience a eu raison de nous ...

- Les CDC jeunes au TPO.

Nous avons, 10 clubs ou entente dans la catégorie benjamin/minimes, répartis dans 3 poules. L'entente de FONSORBES est champion départemental.

En cadets/juniors, 13 clubs inscrits, répartis en 4 poules. Le titre départemental revient à Saint-Alban.

- Trophée doublette jeunes

Cette compétition s'est déroulée à Saint-Orens avec une organisation d'une jeune école de pétanque du Lauragais B2F (Balma, Flourens, Fonsegrives). Etaient inscrites, 24 équipes en minimes (vainqueur Buffebiau), 20 équipes en cadets (vainqueur Fonsorbes/Colomiers) et 9 équipes en junior (vainqueur Colomiers)

Je crois avoir fait le tour de la saison 2019, maintenant place à 2020 avec beaucoup de travail pour absorber les nouvelles directives fédérales, à savoir :

- Championnat de France 2020 en système suisse comme les championnats du monde, donc certainement une adaptation du mode de qualification pour nous !!!
- Le trophée doublette jeunes, qui est en attente d'une compétition régionale, ce qui donnera de l'enjeu à cette compétition
- La création des championnats de tir juniors (cadets)
- Les CDC jeunes

Et même préparer 2021 avec le changement de catégorie puisque les juniors repasseront à 3 ans (15, 16 et 17 ans) une bonne nouvelle, même si à titre personnel j'aurais préféré que le changement soit dans l'autre sens (16,17 et 18 ans) ce qui aurait résolu le problème de paiement d'indemnités à des enfants mineurs sous licences seniors dans les concours.

Avant de vous laisser, je voudrais vous demander, Mesdames Messieurs les Présidents de Clubs de remercier pour moi l'ensemble des éducateurs qui ont, ces dernières années, évolué dans le bon sens !!

❖ **Commission Sportive, Francis RICARD**

La commission s'est réunie trois fois :

- En janvier pour préparer les qualificatifs et les championnats de la Haut- Garonne et préparer les championnats de clubs vétérans.
- En juin pour élaborer le calendrier 2020, finaliser les structures des championnats de clubs open et féminin.
- En septembre pour préparer l'attribution des championnats départementaux 2020

En revanche, les différents comités de pilotage de nos compétitions se sont réunis régulièrement pour effectuer le suivi de ces compétitions. Je rappelle le rôle important de ces différents comités de pilotage, en effet, en plus de comptabiliser les résultats, ils doivent garantir l'éthique sportive de toutes les compétitions organisées par le CD 31 et donc valider ou revoir les comptes rendus des personnes ayant eu en charge ces compétitions.

Je voudrais remercier l'ensemble des membres pour leur implication, leur équité et la qualité du travail.

➤ **Concours qualificatifs aux différents championnats de la Haute-Garonne**

Cette année, nous avons organisé 9 concours qualificatifs par secteur pour autant de championnats de de la Haute Garonne. La participation fut de 13797 joueurs sur l'ensemble de ces épreuves, soit 7685 participants de moins qu'en 2018 en comptabilisant les deux concours qualificatifs, mais, si nous

comparons le comparable sur un seul tour de qualification, nous avons eu 1796 participants de plus, soit une augmentation de 15%.

Nous sommes conscients que l'obligation de ne plus faire qu'un seul tour qualificatif nous a fait perdre 7685 participants mais nous sommes très satisfaits de constater ne boudent pas ces épreuves puisque nous avons enregistré 1796 participants de plus en comparant les premiers qualificatifs.

Ce n'est pas pour autant que nous ne réfléchissons pas à améliorer la procédure car nous entendons les remarques des joueurs quand ils nous disent les contraintes posées par le fait qu'il n'y ait plus qu'un tour de qualification (indisponibilité sur la date, confrontation de deux bonnes équipes.)

Nous augmentons également notre nombre de compétiteurs sur une même journée puisque nous avons enregistré :

- 2865 participants aux différents championnats de secteur en triplettes (2235 masculins, soit 24% de notre effectif et 630 féminines, soit 32% de notre effectif).
- 2815 participants aux différents championnats de secteur en doublettes masculins (2344 soit 25%) et tête à tête féminin (471 soit 24%).
- 2547 participants aux différents qualificatifs de secteur en triplettes promotion, soit 25%.

Cependant, en vétérans, nous avons enregistré 1389 participants aux qualificatifs en triplettes, soit 25%.

Nous pouvons considérer que nous possédons plus de 2800 compétiteurs (ou 25% de l'effectif) capables de se rassembler sur différents sites sur une seule et même journée.

L'année dernière, je vous avais obligés à prendre des dolipranes pour suivre les modalités de calcul du nombre d'équipes attribuées par secteur. Comme cette méthode a donné entière satisfaction, nous la reconduirons intégralement pour 2020. Je vous avais promis qu'elle serait vivante et que la vérité d'une année ne serait pas forcément celle de l'année suivante, vous ne pourrez le concevoir que lorsque vous découvrirez les attributions pour 2020. Je vous l'avais présenté comme juste et équitable puisqu'elle tient compte de la participation relative des joueurs d'un secteur et de leur résultat sur les championnats de la Haute Garonne. Ces critères ont été reconnus par le Comité Régional d'Occitanie puisque les résultats des différents départements lors des championnats régionaux leur permettront d'avoir une équipe supplémentaire.

➤ *Divers championnats de la Haute Garonne*

Nos différents championnats de la Haute-Garonne ont été une réussite tant au niveau sportif qu'au niveau de l'organisation. Nous devons remercier les organisateurs pour leur investissement et la qualité de leur travail dans le respect du cahier des charges et l'accueil des participants. Toutefois, nous sommes obligés de constater que ces championnats avec une base réduite ont eu « moins de gueule » que les années précédentes. Notre réflexion, citée précédemment va également dans ce sens. Malgré le travail réalisé dans les clubs et le suivi rigoureux du comité de pilotage de ces championnats, nous avons enregistré encore cette année des forfaits plus ou moins bien justifiés. La commission de discipline a convoqué les joueurs qui n'avaient fourni aucun justificatif.

➤ *Championnats de clubs*

1) CDC Open et féminin ou championnat départemental des clubs :

La structure mise en place a fait ses preuves et fonctionne.

Je tiens à rappeler que, tout comme l'Occitanie est la seule région à aider financièrement les clubs évoluant en CRC, le CD 31 est le seul comité de France à aider les clubs participants à nos différents CDC. La révision, à la hausse de cette aide, pourra être un des projets à mettre en place lors du nouveau mandat. Les différents règlements intérieurs en place, seront valables pour 2020. Certains clubs nous ont demandé de revoir l'article 4.3 du RI du CDC féminin qui précise : « Un même club ne peut avoir qu'une seule équipe en CDC F ». Nous avons écrit cet article dans ce RI car le CDC F ne comporte qu'une seule division et qu'il nous paraissait anormal que des clubs à fort potentiel féminin aient plusieurs équipes au détriment de clubs de CZC qui souhaitent accéder à ce championnat. La commission se penchera sur la modification de ce RI qui pourrait amener soit :

- La création d'une deuxième division en CDC F et la réécriture de cet article
- La réécriture de cet article seulement

2) CZC ou championnat de zones des clubs

Après la décision prise en 2018 de supprimer la 3^e division dans toutes les zones faute de participants, nous avons dû cette année supprimer la 2^e division dans la zone Toulouse. Cette compétition, qui permet à tout licencié de représenter son club face à des joueurs de son niveau, continue d'attirer autant de participants. Sur l'ensemble des 5 tours, nous avons enregistré 10565 (soit 800 de plus qu'en 2018) participants, nombre auquel nous avons ajouté les joueurs mobilisés par les CDC, CRC et CNC qui se jouent en même temps et que nous pouvons évalués à 600. Le pic a été atteint lors de la 5^e

journée avec 2860 joueuses ou joueurs, effectif similaire à celui annoncé lors des qualificatifs de secteur.

3) CDCV ou championnat de clubs vétérans

Notre CDC V a atteint son régime de croisière avec 2 divisions à 2 groupes chacune, soit 32 équipes. Pour 2020, après consultation de tous les clubs participants, le CDC V ne se déroulera plus que sur 4 journées (dont 3 à 2 matchs). Le CD 31 versera aux clubs une indemnité similaire au CDC Open (soit 3840€).

Notre CZC, joué sur 5 tours, a vu une participation supérieure à celle des années précédentes de 3980 joueurs l'ensemble des tours.

La meilleure participation fut celle de la première journée avec 964 joueurs à laquelle nous pouvons ajouter les 250 joueurs évoluant en CDC, soit plus de 1200 joueurs vétérans mobilisés sur une même journée, soit 21% seulement de notre effectif vétéran.

4) CDCJP ou championnat des clubs au Jeu Provençal

La structure, mise en place avec une division unique, composée de 17 équipes réparties sur deux groupes, avec une deuxième phase regroupant sur un 1^o groupe les meilleurs des deux groupes de la première phase et sur un 2^o groupe les autres, avait pour objectif de donner du temps de jeu à nos Provençalistes. Ce ne fut pas une grande réussite puisque nous avons enregistré des forfaits (surtout en 2^o phase), des matchs galvaudés ou arrangés comme on veut bien le qualifier.

En effet, certains matchs se sont terminés, sans jouer, en signant des feuilles de match « bidons » qui, plus est, sous le regard bienveillant de l'arbitre.

Tout ceci est regrettable car les clubs qui ont gagné leur place en CRC puis en CNC ont vécu une merveilleuse expérience et sont ravis d'y participer.

Pour tous les CDC et CRC, nous avons appliqué la réglementation nationale sur le dépôt de listes de joueurs au préalable.

Je remercie l'ensemble des clubs participants pour le respect de cette règle, tout s'est merveilleusement déroulé. Le travail du comité de pilotage s'est alourdi puisqu'il faut suivre l'évolution de ces listes. Nous espérons que la Fédération mettra en place le plus rapidement possible une application informatique qui allège cette tâche tout en la rendant plus facile à appliquer.

Je ne puis éluder les quelques clubs (peu nombreux) qui ont déposé des listes « bidons ». Qu'ont-ils gagné ? Je n'en sais rien si ce n'est de nous alourdir le travail et de permettre à leurs étoiles de participer à la première journée de CZC. Comme l'an prochain, les CZC et CDC se dérouleront en même temps, ils devront réfléchir à l'utilisation de cette manœuvre.

➤ **Calendrier 2020**

Les différentes règles mises en place au fil des ans par le Comité Départemental sont maintenant bien intégrées par les clubs. Je remercie les présidents de clubs pour leur compréhension, leur bon sens qui va dans l'intérêt de tous et les responsables de secteur qui ont su faire preuve de pédagogie et de fermeté parfois pour le respect de ces directives.

En analysant nos journées pleines à 8 concours (1 par secteur), nous constatons tout de même que la participation globale est bien inférieure à celle enregistrée sur les qualificatifs ou sur les championnats de clubs.

Je confirme ma conviction de penser qu'il vaut mieux qu'un club organise moins de concours mais qu'ils soient mieux choisis tant en dates qu'en dotation.

➤ **Attribution des championnats de la Haute-Garonne**

Nous continuons à recenser plus de candidats que d'organisations. Nos critères d'attribution bien rôdés et intégrés par tous nous ont permis, en toute transparence, de « faire tourner » et de confier ces organisations à des clubs qui auront encore à cœur de nous montrer leur savoir-faire pour que ces manifestations sportives restent la vitrine de nos compétitions.

La commission va travailler dès la rentrée sur la refonte de la fiche d'évaluation car certains items sont obsolètes ainsi que sur une harmonisation des notes attribuées par les délégués.

Je rappelle que les clubs non retenus bénéficient d'un bonus important s'ils renouvellent leur demande pour la saison suivante.

Il est également vrai qu'un club qui postule sur plusieurs organisations a plus de chances d'être retenu que s'il cible un seul championnat.

Je remercie le club de Fenouillet qui est le seul candidat à l'organisation de nos championnats au Jeu Provençal et le club de Mondavezan qui a été le seul candidat à l'organisation du championnat de tir de précision.

➤ *Coupe de France*

Nous avons enregistré une participation de 144 clubs (dont 18 têtes de série), c'est le record pour notre département, cela confirme l'engouement de nos clubs pour cette compétition. Conformément à son règlement, la Fédération nous a accordé pour 2019, 14 qualifiés pour le premier tour de zones (hors département).

➤ *Les chantiers de 2020*

2020 aurait dû être une année de transition comme toute année électorale. Il n'en sera pas ainsi puisque nous aurons à traiter :

- L'organisation d'un championnat de tir de précision
 - La F.F.P.J.P nous a fait un joli cadeau en instaurant le championnat de France de tir de précision dans les catégories seniors masculins, seniors féminins, juniors/cadets masculins et juniors/cadets féminins.
 - Pour se qualifier à ce championnat de France, il faut passer par un championnat départemental (et donc des qualificatifs pour nous) puis un championnat régional. Dans les 4 catégories, seul le champion départemental ira au championnat d'Occitanie qui qualifiera 2 joueurs au championnat de France. Un long parcours du combattant !
 - N'ayant aucun recul sur une telle compétition, nous avons établi un règlement au niveau départemental :
- Pour les seniors :
 - Organisation d'une séance de qualification dans les secteurs après inscription à l'avance à 2€.
 - Le nombre de séances dépendra du nombre d'inscrits dans chaque secteur.
 - Chaque joueur réalisera un seul passage sur l'épreuve
 - Pour accéder à l'étape suivante, un senior masculin devra réaliser au minimum 33 points et une senior féminine 21 points.
 - Selon le nombre de joueurs ayant réalisé ces performances, nous organiserons un second tour au niveau départemental ou ces joueurs iront directement au championnat de la Haute Garonne.
- Pour les juniors/cadets
 - Nous organiserons un championnat de la Haute-Garonne Open
- Conséquences sportives de la réforme territoriale
 - Vous vous êtes tout à l'heure prononcé favorablement au projet de réforme territoriale, par conséquent et comme prévu dans cette réforme, nous devons :
 - Définir à l'intérieur de chaque district, les différentes zones de qualification
 - Attribuer le nombre de qualifiés par zone en appliquant les mêmes critères qu'en 2019
 - Composer les divisions de CZC en veillant à ce que chaque soit maintenu dans la division où il se trouve.
 - Nous avons une année pour mener à bien cette tâche dans le respect de nos engagements

Bilan

Nous avons vécu en 2019 une saison intense avec des championnats de la Haute Garonne modifiés, les championnats de région au niveau de l'Occitanie, le suivi des listes de joueurs dans les différents championnats de clubs.

Ayant été retoqué sur mon langage parfois trop imagé, pour ceux qui ne connaissent pas bien encore le personnage que je suis, je tiens à rappeler que, dans mon métier, il était souvent plus facile de faire avaler les formules et les nombres avec un peu d'humour qu'avec l'austérité propre aux mathématiques. Il est certain que mon humour peut être ressenti comme lourd et ne doit surtout pas être pris au premier degré. Quand je parle de « *baltringues* » ou de « *balochars* », il n'y a rien de dénigrant ou de péjoratif car, vu mon niveau de boules actuel, je mérite amplement ces qualificatifs. Que ceux qui se sont sentis égratignés veuillent bien me pardonner ces écarts de langage !

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée et vous souhaite de magnifiques fêtes de fin d'année.

❖ **Réponses aux questions écrites, par Francis RICARD**

Mon intervention risque d'être un peu longue, mais, afin de respecter les clubs qui ont posé ces questions, j'ai choisi de lire l'intégralité de la question avant d'apporter notre réponse.

⇒ **Question 1 : M. Gérard LOIZON de BAZIEGE**

« Nos demandes de licences sont toujours accompagnées d'un chèque. Le montant total est important si vous ajoutez l'affiliation à la Fédération. Il est anormal que ces chèques soient mis tardivement à l'encaissement. Pouvez-vous y remédier ? »

Bien évidemment, nous comprenons votre question et souhaitons que les chèques soient encaissés le plus rapidement possible. Vous devez vous rapprocher des responsables de votre secteur qui ont en charge cet encaissement.

⇒ **Question 2 : M. Alain CAZAUX de POINTIS SPORT**

« Pourquoi les Coupes de France et les Coupes des clubs cadets et juniors se déroulent-elles en même temps ? Cela entraîne un manque d'arbitres et des soucis d'organisation dans les clubs. »

Le choix des dates de Coupe de France est imposé par la Fédération et le choix des dates de championnats de clubs jeunes est du ressort de la commission jeunes. Toutefois, les clubs disposent de 3 jours (vendredi soir, samedi ou dimanche) pour jouer leur match alors les CDC jeunes ne se déroulent que sur un jour. Quant à la désignation des arbitres qui est du ressort du secteur, rien ne nous a été signalé.

« Quels sont les critères à remplir pour obtenir l'organisation du championnat de la Haute Garonne Jeunes ? »

Il n'y a aucun critère particulier pour l'organisation de championnat, il suffit de réitérer la demande si vous n'avez pas été retenus cette année.

« Les jeunes sont-ils toujours interdits de participation aux championnats sachant qu'ils peuvent participer à la Coupe de France ? »

La règle mise en place par la Fédération en 2019 reste de mise pour 2020 si ce n'est que les juniors pourront participer aux championnats de France de Jeu Provençal.

« A quand un championnat de la Haute Garonne pour les benjamins ? »

Pour le moment, ce n'est pas d'actualités mais si la Fédération le met en place ...

⇒ **Question 3 : M. Bernard GIN de ST PIERRE DE LAGES**

« Pourquoi ne pas étaler les CDC et CZC, jouer tous les dimanches d'Octobre est fort contraignant ? Avant les CZC se jouaient en début d'année et en fin d'année »

Le calendrier fédéral que nous devons respecter est déjà comme vous le savez bien chargé. La période choisie pour les championnats de clubs est de début octobre à mi-novembre, le reste étant pris par les qualificatifs, championnats départementaux, championnats régionaux et championnats de France.

⇒ **Question 4 : M. Michel SENTAC de FONBEAUZARD**

« Pourquoi les joueurs inscrits sur la liste des CDC ne peuvent y participer puisqu'il n'a pas de CDC ce jour-là ? Cela n'arrange pas les petits clubs. Il faut donc arranger cette liste avec des féminines et des licenciés qui ne font pas de concours pour ne pas être « grillé » la première journée. »

Je comprends votre question puisqu'en 2019, nous avons un décalage entre les premières journées de ces deux compétitions. Cela a poussé certains clubs à employer des ruses de sioux pour jouer sur les deux tableaux. En 2020, la question ne se posera plus, les deux compétitions débutant à la même date.

⇒ **Question 5 : M. Didier VIRAC de PAULHAC**

« Pourquoi les règles de partage des clubs toulousains ne sont pas les mêmes dans tous les districts ? Pourquoi ne pas laisser les clubs de Montrabé et Beaupuy dans mon district et non dans le Lauragais ? Où est la magouille ? »

Déjà, je ne puis accepter que l'on parle de magouille. La situation vous a été clairement exposée lors de la réunion que nous tenu dans votre secteur. La question a donc été traitée par l'expression du vote tenu précédemment.

⇒ **Question 6 : M. Christian ESCOT de la PETANQUE MURETAINE**

« Ne pourrait-on pas modifier les sanctions de points de pénalité pour cause de retard ? Proposition : un quart d'heure de retard à l'appel de son numéro pour jouer sa partie entraîne une mise hors concours afin que les concours ne se terminent pas trop tard »

Nous ne sommes pas en mesure de répondre à une question dont la réponse est du ressort de la Fédération.

⇒ **Question 7 : M. Albert TURPIN de LHERM**

« Nous souhaitons la publication sur le site du CD, en début d'année des poules de CZC, de CDC et de CRC tant masculins que féminins »

En effet, en 2019, ce fut un oubli de notre part, mais tous les délégués de secteur étaient en possession de ces listes.

Elles seront sur le site en 2020, mais pas avant mars ou avril, lorsque les structures de toutes ces compétitions seront définitives.

⇒ **Question 8 : Bureau du club de FONSEGRIVES**

« Nous avons demandé à organiser un championnat départemental pour 2020. Aucun retour d'information ne nous est parvenu. Pourriez-vous expliquer comment se fait l'attribution et nous faire part de votre avis sur la prise en compte de « points gagnés par le fait d'avoir organisé des championnats antérieurement », qui de fait, rend ces clubs prioritaires et nous paraît très injuste pour les clubs qui veulent mettre un pied à l'étrier ? »

Tout d'abord, je suis surpris que vous n'ayez pas eu de réponse de la part de vos responsables de secteur qui participent au travail préparatoire réalisé par la commission compétitions.

Nous tenons, en effet, compte de l'évaluation faite sur une organisation antérieure. En aucun cas, cette note ne rend pas le club prioritaire puisque, au contraire, un club non retenu l'année précédente reçoit un bonus conséquent et les clubs primo-demandeurs bénéficient un bonus complémentaire. Ces bonus permettent à de nombreux clubs de mettre le pied à l'étrier, comme vous dites.

« A partir de juillet, nous passons beaucoup de temps pour placer, au mieux, nos concours au calendrier de l'année suivante. En l'absence des dates des concours nationaux et régionaux alentour, le risque d'une perte d'affluence ou de déplacement de date en septembre est important. Ceci met l'organisation des clubs et des secteurs en difficulté : on se retrouve en septembre à chercher des dates hypothétiques susceptibles de ne pas être en concurrence avec des concours nationaux ou régionaux non attribués. Sera-t-il possible de connaître les dates des concours nationaux et régionaux avant d'établir notre calendrier ? »

Nous comprenons aisément votre préoccupation, mais les demandes de concours nationaux doivent se faire jusqu'au 15 septembre et celles des régionaux jusqu'au 30 septembre. Toutefois, nous tenons informés des demandes l'ensemble des membres du comité départemental.

« La vie des clubs se complique d'année en année. En 2018, nos joueurs pouvaient faire le premier tour de CZC sans être « grillé ». En 2019, on complique encore et on cadennasse les petits clubs en demandant une liste de joueurs CDC pendant l'été, sans pouvoir joindre certains. On a joué le jeu, créant ainsi des problèmes humains considérables. D'autres ne l'ont pas joué et ont fourni une liste fantôme. En avez-vous conscience ? Est-ce une politique pour les « gros clubs » au dépend des « petits » ? Que prévoyez-vous pour 2020 en ce qui concerne l'organisation des CZC et des CDC ? »

Tout d'abord, je ne peux que vous féliciter d'avoir joué le jeu.

D'autre part, depuis 11 ans que j'ai la responsabilité de la commission compétitions du CD 31, vous n'avez pas dû m'entendre prononcer les adjectifs « petits » ou « gros » pour les clubs. Vous avez dû constater, si vous êtes objectifs, que toutes mesures prises ont pour but de respecter et satisfaire l'intérêt de tous les clubs. Comme je l'ai déjà dit, en 2020, les compétitions de clubs démarreront en même temps, nous demanderons donc les listes de joueurs des équipes évoluant en CDC, en CRC et en CNC quinze jours avant le début de ces compétitions. Permettez-moi de rappeler que nous avons considéré que notre CZC n'était une compétition du type des CDC et que nous n'avons pas appliqué la règle fédérale qui consiste à ne pouvoir faire monter que deux joueurs au maximum ayant évolué en division inférieure.

❖ **La parole aux Elus**

➤ Marc NOGARET, Président du CD12 et Secrétaire Général du C.R.O salue tous les Congressistes et remercie le Président du CD31 de son invitation. Au niveau du Comité Régional Occitanie, 2019 restera marqué par un réel fonctionnement grâce à deux personnes ici présentes, Marie-Madeleine CLAMENS, présidente du C.R.O et Francis RICARD, Membre du C.R.O et Président de la C° compétitions qui a permis de lancer les 1ers Championnats Régionaux et les 1ers CRC sur le territoire Occitanie et ce n'était chose facile.

Au niveau du fonctionnement du Comité, finit le temps où le développement de la pratique de la pétanque chez les féminines, chez les jeunes, l'organisation des Championnats, la gestion de l'administratif pouvait se faire sur 6 mois ... maintenant, l'année civile y suffit à peine ! Il nécessite des dirigeants aux compétences multiples convaincus de l'efficacité de leur action. Vos dirigeants actuels sont à la hauteur de cette tâche.

Il reconnaît que faire avancer un Comité n'est pas chose aisée dès lors que l'on choisit la voie de la Démocratie. A toutes et tous, il souhaite de bonnes fêtes.

➤ Yvon LAURENS, Président d'honneur du CD31 remercie le Président, Michel LE BOT pour son invitation. Il manifeste son plaisir à participer à nos travaux et à écouter avec attention chaque intervention qui l'ont rajeuni de 20 ans, quand déjà on parlait de discipline avec des agressions verbales parfois physiques et le manque de moyens pour y faire face. A l'époque, début des années 1990, le corps arbitral comptait ... 300 personnes. Presque 30 ans plus tard, il ne compte plus que 85 personnes, c'est dire la difficulté d'être arbitre. Il rappelle qu'il appartient aux Dirigeants de Clubs de soutenir les arbitres, tout comme les dirigeants qui ont la possibilité de refuser la licence à des fauteurs de troubles.

Cette érosion du corps arbitral et son vieillissement doivent nous alerter quant à l'avenir de notre sport car sans arbitre, pas de compétition. Il s'adresse aux arbitres de haut niveau de ce département, Internationaux, Nationaux et maintenant Européens et leur demande de s'investir beaucoup plus qu'ils ne le font (peut-être) auprès de personnes (timides) qui souhaiteraient venir à l'arbitrage, en les parrainant.

Il félicite tous les acteurs de ces excellents résultats sportifs, compétiteurs certes mais aussi accompagnants qui ont contribué à inscrire leur nom et celui du CD31 sur le grand livre des Champions. Il souhaite au CD31 et à Michel LE BOT une bonne continuation.

➤ Bernard BONNET, adjoint au maire de la Ville de Cornebarrieu excuse Monsieur le Maire de n'avoir pu assister à l'ensemble de nos travaux. Il remercie le club de Cornebarrieu pour son implication et son sérieux dans l'organisation et l'accueil de ce Congrès Départemental. Il remercie le Président du CD31 et son bureau, ainsi que le responsable du Secteur de Grenade, Jean-Bernard VIGNERES dans le choix de sa Commune et souhaite de bonnes fêtes à toute l'Assemblée.



Messieurs Marc NOGARET, Christian PRADEL, Président du Club de Cornebarrieu, Bernard BONNET, adjoint au Maire (*photo ci-contre*) reçoivent des mains du Président Michel LE BOT, la médaille d'honneur du CD31.

❖ Remises des récompenses

- Le ruban bleu qui récompense les clubs pour leur participation aux différents championnats et phases qualificatives au prorata de leur nombre de licences est attribué à : Rouède-Arbas Pétanque (Comminges) - Paulhac (4 Vallées) et Labarthe /Lèze (Muret).
- Aux écoles de pétanque méritantes (sur proposition des Responsables de secteur) : Buzet/Tarn et Pointis Sport Pétanque qui se partagent la garde du bouclier jeunes - B2fpétanque - Roquettes - Merville - Noé - BJ Colomiers.
- Une ovation est faite aux Championnes de France doublette féminine 2019, Emilie VIGNERES et Nadège BIAU (*ci-contre*).



Ainsi s'achève le 70^{ème} Congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal de la Haute-Garonne.

Le Président du CD 31,
Michel Le Bot.

La Secrétaire Générale,
Marie-Madeleine CLAMENS.

PALMARES 2019



CHAMPIONNATS HAUTE-GARONNE

JEUNES	Minimes	Champions	BERGES Dorian, VICTOOR-DEMETER Kaylie , CADILHAC Léo	Fonsorbes
		Vice-champions	GABARRE Chayan, CHANFREAU Nathan, COUTON Mathéo	Pointis SP Pétanque
	Cadets	Champions	Kenan VICTOOR-DEMETER, GASC Lorenzo, JARRASIER Nicolas	Castelginest
		Vice-champions	EZZAMZAMI Ryan, MATHIEU Jordan, ESCANDE Joan	Magnanac
	Juniors	Champions	GROSS Hugo, CADILLA Cyril, PHILIPOT Michel	Castelginest
		Vice-champions	AZEMA Florian, GREGOIRE Joseph, DELAHAYE Adrien	Saint-Alban
FEMINIENS	Individuel	Championne	TAIRIO Toréa	Cazères
		Vice-championne	Nadège BIAU	Cazères
	Doublette	Championnes	BIAU Nadège, PEYROT Cindy	Cazères
		Vice-championnes	NICOLINO Catherine, COMBRES Christiane	Pins/Justaret/Vill.
	Triplette	Championnes	CORALIE Bernard, BIAU Nadège, TAIRIO Toréa	Cazères
		Vice-championnes	GABANI Sandra, PITOT Nathalie, PEREZ Morgane	Launaguet
MIXTE	Doublette	Champions	BANDIERA Audrey, RATQUEBER Rocky	Cazères
		Vice-champions	BIAU Nadège, KLEIN Stéphane	Cazères
SENIORS	Individuel	Champion	FAUREL Paul	Fontaine Villematier
		Vice-champion	TAICOUN Jason	Blagnac Parc
	Doublette	Champions	RATQUEBER Rocky, FAUREL Félix	Cazères
		Vice-champions	DUPRAT Stéphane, DEMETER Christophe	Launaguet
	Triplette	Champions	Bryan FAUREL, Sony FAUREL, Raymond-Joseph FAUREL	Fenouillet
		Vice-champions	SCHMITT Alessandro, BURKLER Christophe, SCHMITT Charles	Raphaël Parc
	Promotion	Champions	CALVO Roger, LLABARRENA Henri, ZUPPEL Eric	Seysses
		Vice-champions	CAZES Guillaume, RIVALIS Grégory, RIVALIS Jean-Michel	Nailloux
	Vétéran	Champions	GIACOMIN Angelo, PINEL Claude, OURLIAC Jean-Claude	BJ Colomiers
		Vice-champions	VALLES René, TALANDIER René, DARGENT Serge	Tournefeuille
JEU PROVENCAL	Doublette	Champions	ROUQUIE Philippe, BERLIER Stéphane	B.Saint- Gilloise
		Vice-champions	MICHEL Philippe, ABRUZZO Frédéric	Castanet
	Triplette	Champions	SECCHI Serge, MELLADO Robert, BONNET Laurent	Fenouillet
		Vice-champions	COUMIN Pierre, TAURINYA Thierry, DEMEJANES William	BJ Colomiers



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL des CLUBS

CDC B/M	Champions Vice-champions	Fonsorbes/Plaisance/Tournefeuille Castelginest
CDC C/J	Champions Vice-champions	Saint-Alban/Fronton Castelginest
CDC Féminin	Champions Vice-champions	Launaguet BJ Colomiers
CDC1 Open	Champions Vice-champions	Roques Revel
CDC Vétérans	Champions Vice-champions	BJ Colomiers Saint-Gaudens
CDC Jeu Provençal	Champions Vice-champions	Castanet Colomiers



CHAMPIONNATS REGIONAL OCCITANIE

Triplette Féminin	PEYROT Cindy VIGNERES Emilie BANDIERA Audrey	Cazères	Championnes
Triplette Jeu Provençal	LACROUX Thierry ABRUZZO Frédéric MICHEL Philippe	Castanet	Champions
Doublette Masculin	LACHURIE Claude COMBRES Teddy	Pins/Vill/Jus.	Vice-champions
Doublette Mixte	POCHAT Sonia FAUREL Paul	F. Villematier	Vice-champions

CHAMPIONNATS REGIONAL des CLUBS

CRC Féminin	Cazères	Champion
CRC Jeu Provençal :	Castanet	Champion
	Qualifié pour la phase finale du 1er CNC où il s'incline en 1/2 finale.	



CHAMPIONNATS de FRANCE

Triplette Féminine	PEYROT Cindy VIGNERES Emilie BANDIERA Audrey	Cazères	Championnes
Doublette Féminine	PEYROT Cindy BIAU Nadège	Pins/Vill /Jus.	Championnes